L.Rares
LB
1027
I34
1900 z
Ex.B

Importance et Nécessité

DE LA

Préparation de la Classe

DE

CHAQUE JOUR.

par
C. J. Tragman
1899

LB
1027
j34
1900z
Ex.B

IMPORTANCE ET NÉCESSITÉ

DE LA

préparation de la classe de chaque jour.

Les nobles fonctions de l'instituteur sont de faire *l'éducation* et *l'instruction* de la jeunesse.

Bien *élever* les enfants, c'est-à-dire, sans oublier la nature physique et les soins du corps, développer leur esprit et former le cœur, arriver ainsi plus sûrement à leur faire connaître, aimer et servir Dieu : tel est le résumé de l'éducation.

L'art de l'éducation, c'est l'application des règles déduites de notre propre expérience ou de celle des autres sur les moyens les plus efficaces de cultiver les facultés intellectuelles et morales, comme le disait au commencement du siècle dernier un philosophe écossais. Paroles pleines de sens, qui tracent à chaque instituteur la marche à suivre pour arriver à bien élever la jeunesse.

Dans l'art d'élever les enfants, *l'expérience* est le résultat de la pratique de l'éducation. Cette expérience s'acquiert à une condition : *celle d'observer avec attention.* L'observation, appliquée à l'éducation, est double : elle comprend à la fois *l'observation des enfants* et celle *de soi-même.*

BIBLIOTHÈQUE
LIVRES RARES
UNIVERSITÉ LAVAL

L'observation des enfants est l'étude de leur caractère et de leurs dispositions, de leurs aptitudes et de leur penchant, faite sur eux-mêmes afin d'arriver à la connaissance des moyens dont l'emploi permet le mieux de faire pénétrer dans leur intelligence et leur mémoire les notions qu'on veut leur donner, de prévenir ou de combattre au besoin l'invasion ou le développement des défauts, de seconder l'essor des bonnes inclinations, et de faire contracter les bonnes habitudes qui doivent être le résultat de l'éducation et qui sont la garantie d'une vie morale et vertueuse

Cette énumération, bien que fort incomplète, puisqu'elle n'embrasse qu'une partie des points sur lesquels doit se porter l'attention du maître, suffit cependant pour qu'on reconnaisse combien *l'observation* des enfants est indispensable à celui qui veut réussir dans l'œuvre de l'éducation.

A cette observation des élèves, l'instituteur doit y joindre la sienne propre. En effet, le succès des leçons, dans l'enseignement comme dans l'éducation, ne dépend pas seulement des dispositions des élèves, il dépend aussi de lui et de sa manière d'agir avec eux.

Que de fois, en effet, selon la disposition du moment, l'instituteur reprend ses élèves d'un ton chagrin et bourru il les gourmande, les punit même pour de légères fautes qui, dans d'autres circonstances, passeraient inaperçues ou ne motiveraient de sa part qu'une simple observation Si l'instituteur prêtait une oreille attentive, ne pourrait il pas entendre quelquefois ses élèves dire entre eux tout bas dès le matin. " *Gare à nous, ça va mal aujourd'hui le maître est de mauvaise humeur.*" Et en effet, presque toute la journée se sent de cette mauvaise humeur ; les gronderies et les punitions pleuvent sur la tête des élèves et l'on se sépare mécontents les uns des autres, après un

classe qui n'a pas profité à l'instruction, mais qui, par contre, a beaucoup nui à l'éducation. Que de fois on brusque les enfants, parce qu'ils ne comprennent pas des choses qu'on ne leur a peut-être pas expliquées d'une manière assez claire, leur imputant ainsi un tort qui n'est qu'au maître lui-même. Que de fois aussi, dans le désir d'arriver promptement au but qu'il s'est tracé, l'instituteur s'irrite de la lenteur de ses élèves, les presse, les harcèle, sans s'apercevoir que ces impatiences et ces brusqueries ne font que jeter encore plus le trouble et la confusion dans leur esprit.

Souvent, en rentrant en lui-même après une leçon qui l'a peu satisfait, soit parce que les élèves ont mal compris et qui l'ont fatigué par leur ignorance, soit parce qu'il n'a pas réussi à les intéresser, ou bien à agir sur leur esprit et sur leur cœur, l'instituteur est forcé de reconnaître que la faute en est à lui, spécialement à lui, et non à ses élèves. Il verra qu'il n'a pas su s'y prendre, il n'a pas commencé par où il fallait, ni suivi l'ordre convenable ; la patience lui a fait défaut, et en voulant aller trop vite, il a donné des explications insuffisantes et par suite obscures ; sa parole n'a eu ni le ton persuasif qui gagne les cœurs, ni cette chaleur communicative qui les pénètre et les transforme.

Que de fois l'instituteur sera obligé de se faire cet humiliant aveu : " *Mes élèves, en réalité, n'étaient pas coupables ; c'est moi, moi seul qu'il faut accuser.*" Cet aveu lui sera profitable en ce que graduellement il l'empêchera de retomber aussi souvent dans les mêmes fautes.

Si la préparation des leçons, tant recommandée par tous les pédagogues, et que ceux qui ont le plus réussi dans l'enseignement n'ont jamais négligée, même lorsqu'ils avaient acquis la plus grande expérience dans leur art, est une chose nécessaire dans tout enseignement, le

retour sur soi-même après la leçon, ou à la fin de la journée, afin de se rendre compte de ce qu'on a fait, du succès qu'on a pu obtenir, des difficultés qu'on a rencontrées ou des causes qui ont empêché de se faire bien comprendre, d'intéresser les enfants, de captiver leur attention, de s'emparer de leur esprit et de leur cœur, ce retour n'est pas moins salutaire. Cette méditation calme, loin des émotions du moment, lorsque l'instituteur n'est plus sous l'influence de l'agitation et du trouble causés par les obstacles toujours renaissants sous ses pas, est la voie la plus sûre pour les vaincre. Le souvenir est, en effet, assez récent alors, pour lui permettre, en revenant sur les incidents du jour, de reconnaître les causes auxquelles sont dus ses échecs.

C'est par cette double observation de ses élèves et de lui-même que l'instituteur acquiert l'expérience dont il doit déduire des règles propres, non pas seulement à lui faire éviter des erreurs qui paralysent ses efforts, mais encore à le diriger dans le choix des meilleurs moyens de donner aux enfants confiés à ses soins la solide instruction qu'ils viennent chercher auprès de lui dans l'intérêt de leur avenir, et la forte éducation que les parents attendent de son zèle, pour leur bonheur et le bien de la société.

Pour se livrer avec ardeur et succès à l'éducation, il faut d'abord que l'instituteur se pénètre de la dignité de cette œuvre, se fasse une juste idée de ses fonctions. Il faut par là qu'il élève son cœur au niveau des difficultés de l'entreprise, qu'il se munisse d'une provision de courage pour ne pas se laisser rebuter par les fatigues et les dégoûts de ce rude labeur ; il faut qu'il s'ouvre les sources des joies intérieures que la carrière récèle pour ceux qui s'y trouvent suffisamment préparés.

La deuxième partie des fonctions de l'instituteur

comprend *l'instruction* à donner à la jeunesse. Si l'éducation *forge* l'esprit, selon l'expression de Montaigne ; l'instruction le *meuble*.

Donner de *l'instruction*, *enseigner*, c'est faire passer des connaissances dans l'esprit des élèves. L'enseignement est assurément une partie considérable de la tâche du maître, c'est même la plus apparente, celle dont il est le plus facile de s'acquitter, et dont on peut le plus aisément constater les résultats. Voilà pourquoi l'on a cru si longtemps que l'instruction résumait à elle seule toute l'éducation et tous les devoirs de l'instituteur. Mais c'est une déplorable erreur, qui ne saurait avoir que les plus fâcheuses conséquences.

Qu'est-ce en effet que l'instruction en elle-même ? Qu'est-ce que les connaissances dont on peut remplir l'esprit, si l'on ne s'attache en même temps à le former, et surtout à rendre l'homme meilleur ?

L'instruction doit être *féconde* et *bienfaisante*. Et pour lui conférer ce double caractère, il ne faut jamais perdre de vue que l'enseignement doit, dans chaque branche d'instruction, atteindre un triple but : 1° *Communiquer des connaissances* ; 2° *développer les facultés intellectuelles* ; 3° *développer les facultés morales*.

1° *Communiquer des connaissances*. Il n'est pas besoin d'insister sur ce point ; c'est le but direct et immédiat de l'enseignement ; mais ce n'est pas le but final, ce n'est pas celui qu'il importe le plus d'atteindre. L'instruction n'est pour ainsi dire que l'enveloppe ; le fond, c'est l'intelligence, l'esprit.

2° *Développer les facultés intellectuelles*. C'est donc l'esprit qu'on doit former tout en lui confiant les connaissances ; il faut profiter de toutes les occasions qu'offre si facilement l'enseignement, pour développer et fortifier

l'intelligence des enfants. On dira peut-être que l'instruction s'adressant à l'entendement, développe toute seule et par la force même des choses les facultés intellectuelles, qu'il est par conséquent inutile que l'instituteur se préoccupe de ce résultat et travaille spécialement à l'atteindre. Mais alors ce développement, pour ainsi dire instinctif, serait peu de chose en comparaison de celui que peut obtenir un maître qui dirige avec intention tous ses efforts de ce côté. Il doit donc profiter de toutes les occasions et de tous les moyens que lui offre naturellement l'enseignement qu'il doit donner à ses élèves pour s'efforcer de développer leurs facultés intellectuelles ; il doit s'attacher à en faire des hommes intelligents et capables, plutôt que des hommes instruits.

3° *Développer les facultés morales.* C'est le but indirect et latent, pour ainsi dire, que l'on doit se proposer dans tout enseignement ; mais c'est aussi le but définitif, c'est le plus considérable et le plus élevé. Et en effet, qu'importe au fond qu'un homme possède des connaissances, qu'il s'en serve comme d'utiles instruments pour la satisfaction de ses besoins de chaque jour, qu'il ait accru même les forces réelles de son intelligence, s'il n'est devenu meilleur, s'il n'use de ces ressources, de cette habileté et de ce pourvoir pour aimer et accomplir le bien, pour atteindre le but que Dieu assigne à ses efforts ?

Tout doit être subordonné à cette fin dans cette vie, et par conséquent aussi dans l'éducation ; les connaissances et le développement des facultés intellectuelles, comme les forces physiques, ne valent en réalité que par l'aide qu'ils apportent à l'accomplissement du but final : il est leur raison d'être et il les coordonne dans une admirable unité. L'instituteur doit donc saisir avidement toutes les occasions qui se présentent en foule dans l'enseignement, se servir de tous les moyens que la commu-

nication des connaissances peut fournir, pour porter les élèves à l'amour et à la pratique du bien, pour faire servir les facultés intellectuelles à développer et fortifier les facultés morales.

Et non seulement toute branche d'enseignement doit servir au développement général des facultés, mais encore chaque genre d'études peut s'appliquer plus spécialement au développement d'une ou de plusieurs facultés soit intellectuelles, soit morales, car tout se tient et se relie dans un bon système d'éducation.

Ainsi l'arithmétique, tout en servant d'occasion à l'exercice et au développement des différentes facultés, s'adresse spécialement au raisonnement ; comme aussi, au moyen de problèmes choisis avec discernement, elle favorise surtout, quant aux facultés morales, l'esprit d'ordre et d'économie, sans égoïsme, base d'une conduite régulière et sage, et auxiliaire efficace, quoique secondaire, dans l'accomplissement du devoir. De même, l'histoire peut beaucoup pour la culture de l'imagination, pour le développement de la mémoire et celui du jugement moral ; la géographie s'adresse principalement à la mémoire ainsi qu'à l'esprit d'observation. Mais l'enseignement de la langue est celui de tous qui peut le mieux servir à un développement général et complet. La langue, en effet, est l'expression de la pensée ; or, la pensée s'étend à tout : le *passé*, le *présent*, *l'avenir* ; les faits de l'ordre moral comme ceux du monde sensible, la mémoire comme le jugement, le raisonnement comme l'imagination, les sentiments comme la volonté : ainsi la langue est l'intermédiaire obligé de toute chose ; tout en vient et tout y retourne.

Voilà pourquoi en s'occupant de cet enseignement, on peut à chaque instant toucher à tous les points du domaine de l'homme, pour tout développer et améliorer.

Quels sont maintenant les moyens qu'il faut employer pour donner un bon enseignement ?

Ces moyens peuvent se résumer à *trois* :

1° *Le programme des études ;*

2° *Le tableau de l'emploi quotidien du temps ;*

3° *Le journal de classe.*

Nous ne parlerons pas du premier moyen, c'est-à-dire, ce qui a rapport à la préparation même du programme, puisque cela est du domaine d'une autorité supérieure ; mais nous croyons devoir dire qu'il est du devoir de tout instituteur de faire une étude toute particulière et très approfondie de ce programme pour se rendre compte de ce qu'il comprend, d'y distinguer les matières de *première* importance avec celles qui ne sont que *secondaires ;* de même ce qui est *obligatoire* de ce qui n'est que *facultatif* et surtout de rechercher et d'étudier les moyens les plus propres à le mettre à exécution conformément aux idées et aux désirs de ceux qui l'ont préparé.

Deuxième moyen : Le tableau de l'emploi quotidien du temps est indispensable, parce que quand il s'agit de diriger une école, la tâche est plus rude et plus difficile que si l'on n'avait qu'à instruire un seul groupe d'enfants, à faire la leçon à une seule classe. Il faut combiner les exercices, distribuer le temps des élèves, et surtout le temps si précieux du maître : en un mot, il faut organiser l'ensemble ; et pour arriver à cette organisation, il faut de toute nécessité dresser dans un tableau la répartition du temps et des occupations de l'instituteur lui-même (et des moniteurs ou auxiliaires selon le cas) entre les différentes divisions de l'école, répartition qu'on ne distingue pas assez en général de celle du travail propre des élèves. L'instituteur doit agencer les leçons et les exercices de manière qu'il puisse suffire à peu près à tout

et que les élèves, ou groupes d'élèves, soient constamment occupés d'une manière tout à la fois agréable et instructive à un travail en rapport avec leurs capacités respectives, tendant toujours vers le but principal : le développement intellectuel.

Avant de faire ce tableau, l'instituteur doit tenir compte ; 1° des matières de *première importance* ; 2° des matières *d'importance secondaire* et 3° des *matières facultatives* ; c'est-à-dire, tenir compte de l'importance *relative* des différentes matières afin d'y proportionner le *temps* qu'il doit consacrer à chacune d'elles ; en un mot *organiser* l'ensemble du programme afin d'être fixé sur *la durée* et la *distribution progressive* de tout le cours d'enseignement primaire, car cet arrangement se lie d'une manière *nécessaire* et *indissoluble* à l'organisation quotidienne de l'école. En effet, selon que, sur le tableau de l'emploi quotidien du temps, il aura porté tant de leçons par jour ou par semaine pour une branche d'instruction donnée, il obtiendra au bout d'un trimestre, d'un semestre, ou d'une année, un nombre de leçons sur cette branche, qui devra être en rapport avec l'étendue de la partie du programme attribuée à toute l'année.

Le *troisième* moyen et celui qui doit faire spécialement le sujet de cette conférence est le *Journal de classe*, c'est-à-dire, la préparation des leçons de *chaque jour* et pour *chaque classe*.

Il est difficile assurément de bien faire une classe, de donner une leçon. Dans une école qui compte plusieurs classes ou divisions réunies sous un même maître, il est une tâche plus difficile et peut-être plus importante encore, celle de faire marcher l'école dans son ensemble, ce qui est la *première* et la plus *indispensable* condition de succès. Il faut peut-être des qualités plus rares et plus précieuses ;

mais certainement des soins plus grands et *une préparation plus longue et plus spéciale.*

L'instituteur jaloux de remplir dignement ses fonctions, ne doit donc jamais manquer de préparer chacune de ses leçons. Il ne s'agit pas ici précisément d'étudier ce que l'on ne saurait pas encore et qu'on doit enseigner : *il n'est pas à supposer qu'un maître puisse se trouver dans ce cas* Mais bien que supposé être à la hauteur de ses fonctions par les études qu'il a faites ou à l'Ecole normale, ou avant de se présenter devant un Bureau d'examinateurs, ce qui ne constitue que la préparation *éloignée* ou *médiate*, qui est loin de suffire pour donner un bon enseignement, il doit faire aussi ce qu'on appelle la préparation *prochaine* ou *immédiate*, car un instituteur a toujours besoin de se rafraîchir la mémoire, avant d'aborder de nouveaux faits ou de nouveaux principes, de se recueillir avant de donner une leçon ; certains détails peuvent être sortis de l'esprit, d'autres se sont effacés en partie, et on ne les entrevoit plus que vaguement. D'autre part, des élèves, ou quelquefois un certain nombre d'entre eux à qui les leçons ou les devoirs doivent être donnés, peuvent être plus ou moins lents de conception ou sujets à un esprit d'observation léger qu'il faut par conséquent intéresser. Il faut donc que la matière de chaque leçon soit bien préparée pour convenir à l'état particulier des élèves ou de chaque groupe d'élèves.

D'ailleurs, il faudrait n'avoir jamais enseigné pour ignorer, combien souvent il arrive qu'une explication accidentelle, et tout imprévue pour un esprit irréfléchi, devient nécessaire, si même elle n'est provoquée par les enfants.

Il ne faut pas s'exposer, non à les tromper, on ne le doit jamais, mais à rester court devant eux : donc la préparation est une nécessité *absolue* à tous les instituteurs

quel que soit leur compétence. Ce n'est pas tout. Une leçon n'est bien donnée et n'est entièrement profitable, que lorsque le maître a bien pris soin à l'avance d'en circonscrire l'étendue, d'en préciser l'objet, d'en fixer les principales parties avec leurs développements respectifs : sans cette précaution, il risque d'être entraîné aux digressions démesurées, de laisser l'accessoire déborder le principal, de s'occuper de tout autre chose en un mot que du sujet spécial de la leçon et tout au moins de faire perdre le temps des élèves Ce grave inconvénient mérite une attention d'autant plus spéciale que les instituteurs les mieux intentionnés y sont particulièrement exposés par suite même de leur ardeur, s'ils négligent la préparation préliminaire. Un bon maître doit donc avoir le soin de préparer toujours chaque leçon à l'avance ; il fait mieux encore : tous les jours, le soir ou le matin, avant la reprise de ses travaux, il se recueille, pense à ses diverses occupations de la journée, les classes, les coordonne, choisit avec soin et fixe les devoirs qu'il doit donner à ses élèves, les proportionne au degré intellectuel, aux connaissances des élèves et au temps mis à leur disposition pour la rédaction de ces devoirs. Il se fournit de différentes ressources pour faire comprendre tel ou tel point obscur ou pour répondre aux renseignements provoqués par les élèves. De plus, il voit comment les leçons doivent se succéder eu égard à la nature des diverses branches et à la position que les enfants doivent tenir pendant les leçons. Il fixe l'heure et la durée des différents exercices, voit la place que doivent occuper les enfants, les mouvements qu'ils auront à exécuter pendant ces exercices. Il ne perd pas de vue que, dans les écoles primaires, il convient de ne pas prolonger les leçons d'une même branche ou du moin[illegible] même genre d'exercice sur une même matière au-de[illegible] d'une demi-heure. C'est la limite extrême de l'attention intelligente et volontaire

des enfants qui fréquentent ces écoles ; car il faut remarquer que, lorsque la faculté de recevoir est épuisée, tout ce que l'on donne au-delà est non seulement inutile, mais nuisible. Chaque leçon doit être restreinte au temps fixé, et jamais, pour aucune considération, une leçon doit empiéter sur le temps destiné à une autre. L'instituteur ne doit pas oublier non plus qu'il ne convient pas de changer trop souvent d'exercice, de peur de trop favoriser la mobilité de l'esprit des enfants, de son caractère et de l'habituer à une inconstance qui lui deviendrait très préjudiciable dans l'avenir. C'est là la matière du journal de classe qu'il doit tenir.

Et d'ailleurs, toute profession n'exige-t-elle pas un travail préalable de préparation ? L'instituteur a une profession difficile d'autant plus qu'il a beaucoup à faire, sa tâche réclame donc une préparation plus soignée que toute autre profession.

La vie de l'instituteur est une vie d'études et d'observations de tous les jours, de tous les instants. S'il est une vérité reconnue dans l'enseignement, c'est qu'un maître, pour remplir dignement sa tâche, sache bien au-delà de ce qu'il doit enseigner : les leçons sont alors mieux remplies, mieux dirigées; plus intéressantes, plus approfondies, en un mot plus *fécondes*.

En résumé, un bon enseignement est celui qui donne la connaissance progressive, tant théorique que pratique, de la matière enseignée, en exerçant convenablement les facultés des enfants. Un bon enseignement est encore une suite, un enchaînement de bonnes leçons ; mais celles-ci ne sont telles qu'à la condition d'être bien *préparées*, bien *données* et bien *contrôlées* par le maître ; bien *comprises*, bien *retenues* et bien *appliquées* par les élèves. C'est pourquoi on affirme et on prouve que de la préparation dépend en très grande partie, sinon en totalité,

l'excellence de chaque leçon et par suite de l'enseignement en général. On dit donc avec raison " *Telle préparation, telle leçon.*"

La science du maître, ni son expérience dans l'enseignement, ni l'excellence des livres dont il se sert en classe, ne sauraient suppléer à la préparation journalière des leçons. Cette préparation doit avoir pour objet :

1° Le but de la leçon. Ne jamais séparer l'éducation de l'instruction, quel que soit le sujet de la leçon. Traiter toujours le sujet comme si les élèves ignoraient le premier mot de la matière enseignée ;

2° Le sujet de la leçon ou la matière à enseigner qui ne doit jamais être ni trop ni trop peu étendue, mais se borner au strict nécessaire et se trouver à la portée de la majorité des élèves ;

3° Le point de vue dans lequel doit être traité le sujet pour répondre aux besoins présents et futurs des enfants ;

4° Les rapports et l'enchaînement de chaque nouvelle leçon avec les précédentes et avec celles qui suivent ;

5° L'ordre et l'exposition des parties de la matière : point de départ, continuation, fin, résumé de la leçon ;

6° Les conclusions pratiques à tirer de la leçon, et les applications propres à graver profondément dans les esprits et dans les cœurs la doctrine enseignée ;

7° Le mode de correction des devoirs ;

8° La prévision de la forme et des procédés les plus convenables et les plus aptes à la matière enseignée ; des principales questions que le maître devra faire aux élèves et des sous-questions qui pourront survenir ;

9° Enfin la préparation des modèles, des cartes, des

tableaux noirs et de tous les objets qui doivent lui servir à donner ses leçons.

Il est donc indispensable que l'instituteur prépare soigneusement ses classes, et qu'il mette toujours par écrit, dès la veille, les indications des leçons, explications, développements, exercices, devoirs, etc., du lendemain, pour l'avant-midi et l'après-midi

Cette préparation quotidienne de la classe doit être *réservée* dans un cahier, appelé *Journal de classe* lequel doit être calqué sur le tableau de l'emploi du temps.

Ce travail a des avantages considérables : 1° il fait gagner du temps ; 2° il diminue la fatigue ; 3° il rend le travail plus agréable, plus facile et plus parfait ; 4° il contribue à donner à la physionomie de l'école cette beauté que l'harmonie et la régularité font éclater partout.

Guide à suivre dans la préparation des leçons.

CATÉCHISME.

Pour les élèves de la 1*ère année*, le catéchisme doit être enseigné oralement, c'est-à-dire, de vive voix et consister dans les principaux traits du catéchisme Le maître en préparant ses questions, doit viser à avoir un enchaînement qui forme l'ensemble de chaque trait principal qu'il veut enseigner.

Aux élèves de la 2*ème année*, l'instituteur doit enseigner la lettre du catéchisme, se bornant à une *seule* réponse, ou tout au plus à *deux*, exigeant bien le mot à mot énoncé d'une manière nette et commencer à donner des explications simples et familières sur le sens des mots. Si l'enfant ne peut répondre directement à la question,

il faut l'aider en se servant de comparaisons à sa portée, ce qui demande de la préparation.

Pour les élèves de la *3ème année*, l'instituteur doit : 1° changer quelques mots de la demande du catéchisme et quelquefois varier la forme. De cette manière, les enfants ne sont pas esclaves de tel ou tel mot, telle ou telle tournure. Ce moyen met l'intelligence en action puisqu'il fixe l'attention de l'enfant et le force à réfléchir. De plus, le maître doit amener l'enfant à saisir nettement tout ce que renferment les réponses et à distinguer les différentes parties que chaque réponse renferme.

Aux élèves de la *4ème année*, l'instituteur fait donner la leçon en *texte continu*, oralement d'abord, puis par écrit ; travail qui consiste à fondre les demandes avec les réponses, en exigeant que les expressions difficiles, qui ont été expliquées, soient remplacées par celles qui ont servi d'explication. Ainsi l'élève embrasse d'un seul coup l'ensemble de la doctrine que renferme la leçon.

HISTOIRE SAINTE.

Les leçons d'histoire sainte peuvent se donner à tous les élèves d'une même école, sous forme de leçons de choses. Après avoir énoncé le sujet de la leçon, l'instituteur fait, sous forme de conversation, au moyen de phrases simples, un récit clair, concis, des personnages, des faits mentionnés dans la leçon, groupant avec ordre, autour des faits principaux, les faits secondaires, de manière à avoir l'enchaînement naturel du récit, les causes et les effets.

L'instituteur doit toujours, en finissant son récit, amener les enfants à tirer du sujet étudié une réflexion morale, une conclusion naturelle et pratique.

Pour l'enseignement de cette matière, l'instituteur doit suivre un bon manuel et peut même en mettre un entre les mains des élèves des cours supérieurs, s'il n'a pas de tableaux intuitifs, mais ce manuel ne doit leur servir que comme référence pour les développements.

Aux élèves de la *1ère et de la 2ème année*, l'instituteur pose des questions simples, bien claires sur les principaux faits, c'est-à-dire sur les grands traits du sujet.

Aux élèves de la *3ème année*, l'instituteur pose des questions sur les faits principaux et les faits secondaires les plus essentiels

Pour les élèves de la *4ème année*, l'instituteur, au moyen de questions, fait donner le récit avec toutes les circonstances essentielles et secondaires de manière à former un tout complet. A la fin, il les amène à donner les résumé d'une manière continue, en les aidant au besoin, par des sous-questions. Au fur et à mesure que les enfants résument, l'instituteur écrit au tableau noir les points principaux de manière à avoir à la fin du récit un sommaire devant servir aux élèves pour faire le développement par écrit.

LECTURE.

1ère année. Pour apprendre la lecture aux jeunes enfants, la méthode la plus rationnelle est celle d'émission des sons, appelée *méthode vocale* ou *phonique* qui consiste à donner aux voyelles simples ou composées leur son véritable et à indiquer les consonnes simples et composées par le simple mouvement des lèvres.

Pour rendre cette méthode plus parfaite, et fixer l'attention par l'occupation manuelle, on fait marcher l'écriture *de pair* avec la lecture.

Cette méthode est toute naturelle. En lisant et en parlant, on unit des sons et des articulations, jamais on ne nomme les lettres dont le mot à *lire* se compose. C'est le son, et non pas le nom de la lettre, ou des lettres, qui constitue l'élément du mot parlé.

Cette méthode est en tout conforme aux principes de la *didactique*. Elle marche graduellement du connu à l'inconnu, du simple au composé, du facile au difficile. On étudie les sons simples, puis les articulations simples, combinaison de celles-ci avec ceux-là.

Elle mène *directement* à la lecture. L'enfant énonce les sons exprimés par des signes simples ou par groupes, puis successivement une combinaison de sons ou réunion de syllables formant des mots, ensuite une combinaison de mots constituant une phrase, un ensemble de phrases composant un morceau de lecture.

Elle permet d'exercer toutes les facultés de l'esprit. L'enfant comprend ce qu'il fait, il énonce des sons et des articulations, derniers éléments des syllables et des mots, les combine diversement pour former les différents mots de la langue qu'il parle.

Les vices d'organe les plus enracinés ne résistent pas à l'épreuve de cette méthode.

L'écriture donne son secours à la lecture. Les caractères ou signes lus, prononcés, écrits, se fixent dans la mémoire, et comme on exige que l'enfant écrive toujours correctement, on y trouve un excellent exercice d'orthographe usuelle. Enfin cette méthode occupe l'enfant tout entier : son *œil*, son *oreille*, sa *voix*, sa *main*.

Les exercices doivent être faits de vive voix *individuellement* et *simultanément* d'abord. Ecrits ensuite par le maître tableau noir, reproduits ensuite par les élèves. L'instituteur doit s'efforcer à faire faire ces articulations avec vigueur, très distinctement et très clairement.

Remarque. Ces exercices doivent se continuer jusqu'à ce que l'élève soit en état de pouvoir lire facilement sur la carte ou sur le tableau de lecture ou encore dans un livre des phrases composées des mots d'une syllable, en expliquer les sons et aussi jusqu'à ce que les défauts de langue et d'articulations soient complètement corrigés.

2ème année. Epellation de vive voix et écrite. Décomposition des mots en syllabes (mots de deux et trois syllabes d'un usage usuel, avec signification et des mots) d'une manière simple et à la portée des enfants.

Avec les élèves de cette année, l'instituteur doit profiter des leçons de lecture pour leur faire connaître les premiers éléments de la grammaire : la distinction du nom, de l'article, de l'adjectif et par conséquent les leçons de lecture peuvent donner lieu à différents devoirs écrits tels que : 1° Ecrire la leçon en décomposant les mots en syllabes séparées par un trait ; ou 2° Souligner les noms de personnes d'un trait, les noms de choses de deux, les noms d'animaux de trois ; ou 3° Souligner les noms communs d'un trait, les noms propres de deux ; 4° Souligner les articles d'un trait, les adjectifs de deux, etc.

3ème année. Avec les élèves de cette année commence à proprement dit la lecture courante. L'instituteur doit habituer l'enfant à penser en lisant et à lire en pensant ; ne permettant pas de lire ni trop vite ni trop lentement, ni trop haut ni trop bas, tenant à ce que le ton et le mouvement soient modérés et mettant en pratique ce principe : *Peu* et *Bien*. L'instituteur doit entrecouper la leçon de questions et d'explications bien ménagées, par conséquent bien *préparées* et terminer la leçon en faisant donner le résumé et aidant au besoin l'enfant par des questions bien posées.

La leçon de lecture peut donner lieu à différents

devoirs écrits, tels que : Donner par écrit la signification de certains mots, de certaines expressions ou : Copier le morceau, ou une partie ouvrant après chaque verbe une parenthèse et y indiquer la nature du verbe, le temps, le nombre, la personne, la conjugaison, ou : Donner par écrit un résumé de la leçon au moyen d'un sommaire composé par le maître avec les élèves ; ou : Analyse grammaticale des mots indiqués, etc.

4ème année. Lecture expressive. L'instituteur doit habituer l'enfant à lire avec naturel et simplicité, lui apprendre à bien grouper les mots selon le sens, au moyen du repos et de l'accent tonique qui est le renforcement du son sur l'une des syllabes d'un mot. (Cet accent se place toujours sur la dernière syllabe sonore du mot).

Ex. : *Mortel, abondance.*

Grouper les mots, c'est lier plus étroitement, en les détachant légèrement des autres mots d'une même division de phrase, ceux qui ont entre eux un rapport plus intime. C'est ainsi *qu'ordinairement* le nom va tout d'un trait avec le qualificatif, un mot avec le complément indirect qui en dépend, un verbe avec son complément direct, ou un sujet avec son verbe, quoique plus rarement ; l'adverbe avec le mot qu'il modifie. Cet art de grouper les mots constitue proprement la lecture intelligente.

L'instituteur, en préparant la leçon de lecture de cette année, après avoir pris note des mots et des expressions à relever et à expliquer, peut insérer, à côté des groupes de mots des traits verticaux pour les indiquer.

Les leçons de lecture ici encore peuvent donner lieu à différents devoirs écrits, tels que : Conjuguer les verbes indiqués à tels temps, telles personnes du singulier et aux personnes plurielles correspondantes ; ou : Donner par écrit le sens propre des mots ou des termes figurés ; ou : Analyser logiquement une ou deux phrases indiquées, etc.

BIBLIOTHÈQUE
LIVRES RARES
UNIVERSITÉ LAVAL

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

1ère année. Tel que déjà dit, l'instituteur doit profiter des leçons de lecture pour faire connaître aux enfants le *nom*, le *genre*, le *nombre*, l'*article* et l'*adjectif*.

2ème année. Par la lecture aussi, faire connaître en plus aux élèves de cette année, le *verbe* comme l'*âme* de langue et le sujet. Ces élèves ont ainsi, par la pratique, l'introduction à l'étude du langage.

3ème année. Avec les élèves de cette année, commence l'étude de la grammaire proprement dite laquelle se continue avec les élèves de la 4ème année. Cette étude ne *peut* et ne *doit* pas se borner à une simple et stérile étude de mots, de règles abstraites. L'instituteur doit viser plus haut, enseigner réellement la langue elle-même, soit parlée, soit écrite, dans sa construction et dans son usage.

Pour enseigner la grammaire, l'instituteur doit préparer d'avance et écrire au tableau noir 2 ou 3 phrases, renfermant la règle ou les règles (deux au plus) qu'il veut faire connaître. Les amener par des questions bien faites, par conséquent bien préparées, à déduire la règle par eux-mêmes de l'observation des faits. Ensuite faire donner un certain nombre d'applications.

Les élèves de ces deux années doivent avoir entre les mains un manuel très court et très substantiel, comme *référence*, car l'instituteur ne doit pas astreindre les enfants au mot du livre, mais se contenter de leur faire rendre avec exactitude et dans un langage correctement grammatical le sens des règles.

L'instituteur doit donner des devoirs orthographiques et des dictées toujours en rapport avec les règles étudiées et ne jamais donner, comme devoirs ou dictées, des phrases détachées qui n'ont aucune liaison entre elles ; mais

plutôt choisir un sujet continu et se rapportant à des objets ou à des faits connus des élèves, tels que : *l'école et ses environs*, la *maison*, le *jardin*, la *ferme* et ses *dépendances*, l'*église*, la *village*, la *paroisse*, etc. Ces dictées doivent être préparées par le maître, surtout pour les classes inférieures soit comme application de la règle expliquée, soit aussi comme récapitulation des règles déjà apprises.

ARITHMÉTHIQUE.

1*ère année*. Pour les élèves de cette année, l'instituteur doit leur apprendre : 1° *à compter* ; 2° *la formation des nombres et des quantités* ; 3° *à connaître les signes par lesquels on représente les nombres ou quantités* ; 4° *à lire les nombres* ; 5° *à étudier les deux premières opérations fondamentales et par conséquent les tables d'addition et de soustraction.*

L'instituteur doit donc commencer par la numération orale, laquelle doit être enseignée intuitivement à l'aide de quelque moyen matériel : boulier-compteur, crayons, etc. Passer ensuite à la numération écrite. Dès que l'élève a appris à former un nombre ou une quantité quelconque, il faut lui enseigner immédiatement à représenter ce nombre ou cette quantité par les signes convenus qui sont les chiffres, ce qui s'appelle la numération ou la notation écrite, et en même temps lui apprendre à lire ces nombres, ce qui s'appelle la numération parlée et cela jusqu'à 100.

L'instituteur doit alors commencer à faire exécuter de petits calculs et surtout résoudre de petits problèmes d'addition et de soustraction sur des objets usuels à la portée des enfants, c'est-à-dire, des objets que les enfants

ont constamment sous les yeux ; par conséquent, ces problèmes doivent être préalablement bien préparés.

2ème année. Les élèves de cette année doivent apprendre à écrire et à lire les nombres jusqu'à 10,000. Dès que les élèves commencent à bien écrire et à bien lire les nombres de trois chiffres, l'instituteur attaque aussitôt que possible les opérations fondamentales écrites ; on rompt la monotonie, et on intéresse les élèves par un travail qui devient de plus en plus intellectuel.

Remarque. Pendant tout le temps que dure l'enseiment écrit du calcul, et cela *pour toutes les classes*, le calcul mental doit être fait de *pair* règle par règle, et les élèves doivent être conduits à faire mentalement des opérations de plus en plus complexes et difficiles. Le calcul mental demande une préparation bien soignée.

L'étude des quatre tables doit d'abord s'enseigner à l'aide d'objets concrets que l'élève peut facilement grouper ou séparer à volonté, tels que : *boules, marbres, crayons*, etc., ensuite faire l'étude de ces quatre tables en se servants d'objets usuels, connus des élèves, mais qu'ils n'ont pas sous la vue et enfin faire l'étude des quatre tables d'une manière complètement abstraite.

3ème et 4ème année. Les élèves de ces deux années doivent faire des problèmes pratiques sur les différentes parties de l'arithmétique indiquées dans le programme de chacune de ces années.

Remarque générale sur les problèmes. Les exercices de calcul se résument à deux sortes : les exercices de calcul *proprement dits* et les *problèmes*.

Les premiers roulent sur des nombres tantôt abstraits, tantôt concrets ; il ne s'agit ici que de la pratique du calcul, d'acquérir par l'exercice, l'habitude de compter avec promptitude et sûreté. Quant aux problèmes, ils

sont plus importants et plus directement utiles que les exercices eux-mêmes, ils doivent donc, en conséquence, être bien plus nombreux.

L'instituteur doit habituer les élèves à bien prendre les données des problèmes et à bien les exposer.

Après avoir énoncé le problème et après que les élèves ont pris les données, il fait répéter le problème par 1 ou 2 élèves pour s'assurer que tous ont bien compris ce qui est demandé.

Au moyen de questions, il amène [illegible] enfants à rendre compte de la marche qu'ils vo[illegible]e pour résoudre le problème donné. Si les élèves [illegible]ent, il leur facilite [illegible] tâche procédant par des exemples.

Après s'être assuré que les élèves ont bien compris la manière de résoudre le problème, le maître exige que les élèves représentent par écrit au tableau noir, ou individuellement sur leurs ardoises avec les signes connus (+ − × : ou ÷) la solution qu'ils ont faite mentalement et ce avant qu'ils commencent la solution des opérations à faire pour résoudre le problème donné.

Pour tirer des problèmes tout le parti possible, il faut qu'ils satisfassent à certaines conditions. Il est indispensable d'abord qu'ils roulent sur des questions usuelles, immédiatement utiles et d'un usage quotidien. L'instituteur ne doit donner que des nombres réels et pris dans les habitudes et dans les usages de la localité. En recevant des leçons de calcul, l'élève doit aussi recevoir des notions exactes sur les distances locales, sur la valeur des objets les plus usuels, sur le prix du travail journalier, la vente ou l'achat des produits de la ferme, sur le profit ou la perte de telle ou telle industrie, de tel ou tel négoce, etc.

La solution des problèmes est merveilleusement

propre à exercer et à développer la sagacité, le bon sens, le jugement de l'enfant. Pour résoudre un problème, en effet, il faut en bien voir les diverses conditions, afin d'apprécier sainement leur dépendance réciproque : c'est beaucoup moins une affaire de raisonnement que de vue intérieure et spontanée, que de bon sens. Mais pour tirer à cet égard tout le parti possible des problèmes, soit oraux, soit écrits, il est indispensable, non pas seulement d'en faire chercher et trouver le résultat, mais aussi de faire rendre compte de la résolution, de la marche qu'on a suivie, et de la justifier.

Note.—L'instituteur pratique, ne doit pas s'astreindre à suivre aveuglément et machinalement un recueil de problèmes quelconque, mais préparer et composer lui-même, tous les jours, les problèmes d'application pour l'arithmétique mentale ou écrite, pour chaque classe, ou chaque groupe d'élèves de l'école.

GÉOGRAPHIE.

La géographie doit s'enseigner *intuitivement* au moyen de cartes et du tableau noir.

C'est d'abord la topographie de l'emplacement de l'école et de ses environs qu'il convient de faire étudier aux élèves d'après nature, de leur apprendre à s'orienter. Ensuite leur enseigner comment on se sert du tracé au tableau noir ou sur l'ardoise, ou sur le papier, pour représenter l'image de ces lieux en petit (miniature). Comment on y indique la position relative de l'école avec les habitations des élèves, les routes ou chemins qui y conduisent. De là, étendre cette étude à l'arrondissement entier, aux arrondissements voisins, à la paroisse, aux paroisses environnantes, au comté, aux comtés voisins,

ayant soin de faire comprendre aux élèves la manière conventionnelle d'indiquer sur la carte l'orientation afin de passer de ces esquisses à l'usage et à l'application des cartes particulières et de là aux cartes générales, ainsi qu'à l'étude du globe terrestre.

Relativement à l'étude des cartes, l'instituteur doit en premier lieu faire remarquer aux enfants comment y sont représentés les divers accidents géographiques, tels que les mers, les golfes, les lacs, les rivières, les îles, les montagnes, etc., etc., ne se contentant pas de les leur indiquer, mais d'exiger d'eux qu'ils reproduisent ces divers accidents soit au tableau noir d'abord, ensuite sur leurs ardoises ou leurs cahiers, par lequel procédé il arrive facilement à faire connaître la définition de ces divers accidents et cela intuitivement au fur et à mesure qu'ils se présentent et sans exiger qu'ils en apprennent la définition textuelle dans un manuel. De cette manière, on fait marcher de pair l'étude de la géographie et celle de la cartographie, car cette dernière branche peut être considérée comme une auxiliaire indispensable à l'étude de la première. De plus, pour l'instituteur, c'est un moyen pédagogique des plus puissants pour le développement des facultés intellectuelles, telles que l'observation, le jugement, la mémoire de l'enfant ; de même qu'un exercice des plus propres à exercer la vue et la main, et lui faire acquérir des habitudes d'exactitude et de précision.

L'instituteur doit donc commencer par faire tracer aux élèves qu'une esquisse des pays ou des parties de pays à reproduire, n'en tracer que les contours, ayant soin d'y faire conserver les proportions relatives des différents accidents qui se trouvent sur ces contours. Passer ensuite aux principaux accidents qui se trouvent

à l'intérieur tels que : rivières, lacs, montagnes et continuer en y faisant ajouter les noms et les accidents moins importants. Enfin, de ne faire exécuter une carte que graduellement et qu'un seul genre d'accidents à la fois et non pas de faire tracer, en une seule fois, une carte tout au complet. Surtout l'instituteur doit bien se garder de faire calquer les cartes, ce qui n'est d'aucun intérêt pour les élèves, sous aucun rapport.

Pour mieux graver l'étude faite des pays ou des parties de pays, il est bon que l'instituteur fasse faire de temps en temps des itinéraires de voyages géographiques, oralement d'abord, ensuite écrits : ce sont d'excellents sujets de devoirs.

Note — En enseignant la géographie et la cartographie, l'instituteur ne doit pas manquer de donner ou de faire donner les détails *historiques* qui peuvent se rattacher aux lieux étudiés. C'est un excellent moyen de graver ces faits dans la mémoire de l'enfant et lui rendre l'étude de la géographie intéressante.

Par ce qu'il vient d'être dit, il faut conclure que l'instituteur doit préparer très minutieusement ses leçons de géographie afin de se rendre bien maître du sujet de ses leçons au triple point de vue géographique, cartographique et historique.

HISTOIRE DU CANADA.

Une préparation analogue à celle des leçons d'histoire sainte doit être faite pour les leçons d'histoire du Canada.

L'instituteur doit préparer et faire aux élèves le récit oral du fait ou de l'événement qui doit faire l'objet

de la leçon en faisant ressortir tous les points principaux et essentiels au but qu'il se propose d'atteindre. Faire résumer le récit de vive voix par les élèves des classes inférieures, profitant de ce résumé que l'on fait *corriger*, *compléter* par les élèves des classes supérieures, pour faire un *sommaire* au tableau noir dont le développement écrit fait l'objet d'un devoir pour les élèves des classes supérieures.

Ce développement *revu* et *corrigé* par le maître est transcrit dans un cahier spécial. Les élèves finissent ainsi par avoir un recueil de résumés complets des principaux traits de l'histoire du Canada qui lui fournira un excellent cours d'histoire, fait par lui-même, ce qui vaut beaucoup mieux que de les astreindre à l'étude d'un manuel.

LEÇONS DES CHOSES.

Les leçons de choses ont pour but d'habituer l'enfant à *observer*, à *voir*, à *raisonner*, à *comparer* et à *juger*, à se *rendre compte* de tout ce qui frappe sa vue et son esprit ; elles sont donc très importantes.

Ces leçons doivent être donnés à *tous* les élèves d'une même école.

C'est par la chose même dessinée ou placée devant les yeux que doit se donner la leçon : la couleur, la forme, les usages, la matière, la provenance, tels sont les différents points qu'appellent successivement l'examen, la réflexion, le jugement de l'enfant. Ces leçons doivent être données avec entrain et bonne humeur. Pour cela, il faut les *préparer*, c'est-à-dire réfléchir sur le sujet, rassembler ses souvenirs, consulter les ouvrages spéciaux,

se tracer un plan, un canevas sur le *Journal de classe*. Puis s'il est possible, se procurer les objets qui doivent faire le sujet des explications. Commencer par les objets que l'enfant a souvent sous les yeux, à l'école, à la maison, etc. On peut décupler les résultats de l'enseignement en ayant recours à l'œil plutôt qu'à l'oreille, a dit un ami de l'éducation populaire.

Dans les classes supérieures, les leçons de choses sur la physique, la chimie, l'hygiène, la botanique, etc., font connaître aux élèves une foule de choses utiles.

L'exposé qui précède doit suffire à tout instituteur ayant à cœur de bien remplir ses fonctions, pour préparer ses classes de chaque jour sur toutes les branches d'enseignement mentionnées plus haut et aussi sur celles qui n'ont pas été indiquées.